

Chers parents,

Votre enfant est en CM1 ou en CM2 et vous vous questionnez sur sa prochaine entrée au collège.

Voici un petit guide qui nous l'espérons vous aidera à bien aborder cette nouvelle étape !

Les parents délégués, groupe scolaire Jules Ferry

L'inscription en 6^e, en pratique :

Les enfants sont, comme à l'école primaire, inscrits dans les collèges en fonction de leur adresse (c'est la sectorisation). Pour connaître le nom du collège dans lequel va entrer votre enfant, vous devez vous rendre sur le site Internet du Conseil général de Seine-Saint-Denis, à la page suivante :

http://www.seine-saint-denis.fr/Trouvez-le-college-de-votre.html#trouvez_votre_college_d_affectation

Selon votre lieu de résidence, votre enfant sera inscrit dans l'un des quatre établissements suivants : Collège Marais de Villiers, Collège Paul Eluard, Collège Jean Moulin ou Collège Marcelin Berthelot.

Une fiche d'inscription à renseigner et à retourner à l'école élémentaire vous sera remise par l'enseignant de votre enfant au 3^e trimestre. Vous n'avez pas de démarche particulière à effectuer si vous décidez d'inscrire votre enfant dans son collège d'affectation.

Cependant, s'il est musicien ou sportif et souhaite approfondir cette pratique dans le cadre de sa scolarité, il pourra après étude de son dossier scolaire être accueilli :

- en partenariat avec le Conservatoire de Montreuil, dans une classe à horaires aménagés musique (CHAM) ou danse (CHAD) au collège Colonel Fabien ou dans une classe à horaires aménagés voix (CHAV) au collège Paul Eluard

Pour en savoir plus : <http://www.conservatoire-montreuil.fr/les-cours/classes-a-horaires-amenages/>

- en partenariat avec le Club d'athlétisme de Montreuil (athlétisme) et le Red Star Club de Montreuil (gymnastique, football), dans une section sportive au collège Marais de Villiers. Pour en savoir plus : <http://www.collegemaraisdevilliers.fr/spip.php?rubrique4>

- dans une section sportive danse au collège Jean Moulin.

Enfin, s'il est attiré par la pratique intensive des langues étrangères il pourra, là aussi sur dossier, rejoindre le Collège international de Noisy le Grand dont l'objectif est de former des élèves parfaitement bilingues en anglais, arabe, portugais ou chinois. Pour en savoir plus : <http://www.seine-saint-denis.fr/Le-college-international-a-Noisy.html>

10 bonnes raisons d'inscrire votre enfant dans le collège de son quartier

1. Presque tous les élèves de CM2 des écoles élémentaires Jules Ferry ont cette année encore fait le choix du collège public.

Ce choix du collège de proximité leur permet de faire en douceur l'apprentissage de l'autonomie, en restant dans leur quartier et en continuant de fréquenter leurs camarades de l'école élémentaire.

2. Des équipes enseignantes stables et investies dans la réussite de tous les élèves

3. Des équipes de direction rigoureuses, attentives et ouvertes au dialogue avec les familles

4. Des effectifs réduits dans toutes les classes : cette année, les classes de 6^e des collèges de notre quartier accueillent entre 22 et 25 élèves maximum

5. Un encadrement et une discipline rigoureuse mettant l'accent sur la ponctualité, le civisme et le respect d'autrui

6. Un accompagnement personnalisé pour les élèves qui ont besoin de soutien scolaire, **des heures de vie de classe** avec le professeur principal, **des études dirigées et de l'aide aux devoirs**

7. Des projets d'établissement enrichissants axés sur l'ouverture culturelle au travers d'activités artistiques et de l'apprentissage des langues étrangères

8. Des sections bilingues dans tous les collèges : pratique renforcée dès l'entrée en 6^e de l'anglais et de l'allemand, section européenne à partir de la 4^e. **Un large choix de langues anciennes** (latin et grec ancien dans les 4 collèges) et de **secondes langues vivantes** (chinois, allemand, espagnol, anglais)

9. De nombreux projets pédagogiques (carnet de voyage avec le Musée du Louvre, étude du climat avec Planet science, Chimie...) et **voyages linguistiques ou culturels** (Londres, Berlin, Ardèche, Auvergne...)

10. De multiples activités extrascolaires proposées par le collège et animées par des enseignants : association sportive (basket, natation, badminton, hip-hop, etc. pour 20€/an), ciné-club, chorale, club journal...

Pour toute question ou information, vous pouvez nous contacter :
Conseil Local FCPE groupe scolaire Jules Ferry de Montreuil
Tél 06 73 40 29 35 ou fcpejf1@gmail.com